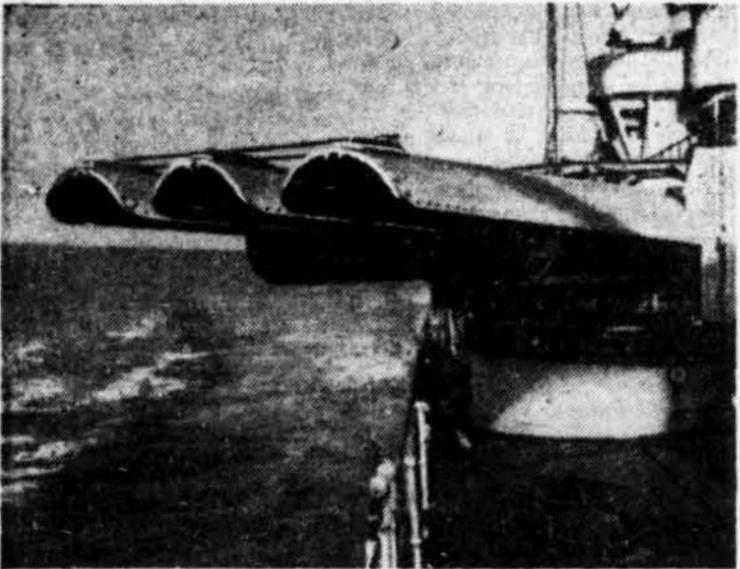


LES ARMES DE LA MARINE

LA BOMBE D'AVION
ne chassera pas
DES MERS LE NAVIRE



Tubes lance-torpilles à bord d'un navire de guerre français

Nos grosses unités possèdent des blindages en dos d'âne capables de résister à une torpille de 500 kilos lancée de 5.000 mètres

par Maurice GERNY.

II

NOUS avons montré, dans un précédent article (1), la puissance que représente l'artillerie de nos unités modernes. Nous examinerons aujourd'hui le rôle des torpilles et des mines sous-marines et l'effet des bombes d'avion sur les navires de guerre.

Une torpille : 300 kilos d'explosif

LA torpille est un petit sous-marin automobile qui marche à une profondeur réglée d'avance et dans une direction calculée, elle aussi d'avance.

Les torpilles sont lancées par les torpilleurs et par les sous-marins : elles peuvent aller jusqu'à 15 kilomètres de distance à une vitesse de 80 kilomètres à l'heure sous l'eau.

L'avant de la torpille est constitué par un cône muni d'antennes de choc qui, au contact d'une carène, provoquent l'explosion effroyable de 300 kilos de tolite. La torpille est une arme très redoutable, mais elle est beaucoup plus difficile à mettre au but que l'obus. Elle est plus capricieuse aussi : la complication de ses rouages de précision favorise une défaillance du matériel et tous les calculs de la direction de lancement peuvent s'en trouver faussés.

Ce n'est pas cependant une arme à mépriser et les lancements de torpilles faits à propos sur une ligne de bâtiments ennemis dont on veut rompre la cohésion ont une importance tactique que la bataille du Jutland a mise en évidence en 1916.

La torpille a fait ces dernières années de grands progrès : elle marche plus vite sous l'eau, on cherche à la rendre invincible par la suppression du sillage qui autrefois permettait de l'éviter, enfin on essaie de la diriger du haut des avions par T. S. F. pour l'envoyer à coup sûr sur les navires ennemis. Ceux-ci essaient de l'éviter en manœuvrant, mais leurs efforts ne sont pas toujours couronnés de succès, et c'est l'explosion fatale qui permet à l'eau d'envalir l'intérieur du navire.

M. G.

(1) Voir *Le Jour-Echo de Paris* du 7 mars.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE COMMERCE FRANÇAIS DANS LA GUERRE⁽¹⁾

« Notre seul désir :
continuer à travailler »

Ce que m'a dit, dans son magasin de la rue Clignancourt, M. Henri Béraud, président de la Chambre syndicale des quincailliers de France.

JE connais Henri Béraud de longue date. Président de la chambre syndicale des quincailliers de France, membre du comité extra-départemental de la Chambre des députés et du comité extra-municipal de l'Hôtel de Ville de Paris, il est un vétéran des luttes syndicales. Chaque fois qu'un événement de quelque importance agite le monde du commerce et de la petite industrie, je reprends le chemin de son magasin de la rue Clignancourt.

Henri Béraud est grand et large ; il a l'œil vif et le teint coloré. Il entre de plain-pied dans le cœur du sujet. Il fonce comme si j'étais un adversaire à pourfendre et à déranger.

— Nous n'avons qu'un seul désir : continuer à travailler. Mais il y a trop d'écart entre les discours et la réalité. Les paroles...

○ + ○

Mon interlocuteur brandit comme pièce à conviction une brochure déployée sur son bureau.

— C'est très bien. Mais ce n'est pas cela qu'il nous faut. Et vous, je vous vous en exemple ?

La Belgique et la Hollande nous demandent des articles de petite décoration, et différemment différents de l'outillage employé pour la défense nationale. Pourtant nous approuvons d'énormes difficultés à leur donner satisfaction et nos clients nous mettent en demeure de leur fournir les objets commandés ou de leur rendre la liberté, si la France renonce à exporter.

Nous avons rencontré dans les services de l'Etat des obstacles tels qu'il nous est absolument impossible de traiter des affaires avec ces pays. Lorsque nous demandons, par exemple, l'autorisation d'exporter des roulettes pour fauteuils, on nous la refuse, parce qu'en confond ces roulettes, vulgaires, avec les roulettes pour les machines travaillant pour la défense nationale. Or, il existe dans ces deux pays des débouchés importants qui appartiennent au paravant à l'Allemagne et que nous pourrions nous assurer, si la complexité administrative ne nous en empêche.

Il est à espérer que le décret relatif aux licences d'exportation, pris par M. Gentin, remédiera à cette situation.

Claude MARSAN.

(1) Voir *Le Jour-Echo de Paris* des 8 et 9 mars.

Lire la suite page 2

LE JOUR L'ÉCHO DE PARIS



DEMAIN OU APRÈS-DEMAIN, AU KREMLIN

Les délégués finlandais répondront à Staline

MM. Ryti et Pasaakivi sont à Moscou ; ils y examinent les « propositions bolcheviques qui, sur deux points au moins, sont considérées à Helsinki comme inacceptables. — M. Svinhuvud a rencontré Hitler et se rend en Italie.

A Rome, où il arrive aujourd'hui, von Ribbentrop s'efforcera de rallier le Duce à la thèse allemande et de provoquer un rapprochement italo-soviétique. Il sera reçu demain par le Pape.



Les innocentes victimes de la guerre. Deux petits enfants finlandais évacués au Danemark (61267)

M. RYTI, PRÉSIDENT DU CONSEIL FINLANDAIS, ET M. PAAKIKI, MINISTRE SANS PORTEFEUILLE, SE SONT RENDUS À MOSCOU POUR Y POURSUIVRE LES NEGOCIATIONS PRÉPARÉES À LA DILIGENCE DE LA SUÈDE EN VUE D'ARRÊTER LA GUERRE RUSSO-FINLANDAISE. A noter que la Suède se défend « d'avoir exercé aucune pression sur Helsinki »...

Cette nouvelle, qu'on ne saurait sans exagération « coup de théâtre », n'indique nullement que la Finlande est sur le point d'accorder aux Soviets tout ce qu'ils demandent.

Rome croit à l'échec des pourparlers

Mais amenés, par l'attitude du gouvernement de Stockholm, dans la voie des pourparlers, les dirigeants d'Helsinki semblent vouloir discuter jusqu'au bout, QUITTES À REJETER LES EXIGENCES SOVIÉTIQUES SI CELLES-CI DEMEURENT CE QUELLES SONT.

Gardons-nous donc d'anticiper sur l'issue de ces pourparlers, dont on dit maintenant à Rome « qu'ils courront le plus grand risque d'aboutir à un échec ».

Louis-M. CAZALS.

(LIRE LA SUITE EN TROISIÈME PAGE)

LE CONSEIL DES MINISTRES A EXAMINÉ LE PROBLÈME FINLANDAIS

« PAS DE SALAIRES ANORMALEMENT BAS POUR LES FEMMES »

Un important décret
sur la main-d'œuvre à domicile

Parallèlement aux mesures qu'il a prises pour enrayer une hausse excessive des salaires, le ministre du Travail s'est préoccupé de la situation résultant, dans certaines industries, de salaires anormalement bas qui ne peuvent être que préjudiciables au point de vue économique et moral.

Lire la suite page 3

LES CARTES DE RATIONNEMENT

Le recensement pour les établissements aura lieu le 3 avril

Un décret-loi et un arrêté interministériel paraissent aujourd'hui, fixant la date du recensement et les conditions d'établissement des cartes de rationnement.

Le recensement aura lieu le 3 avril, dans les communes et les villages. Les hommes en France ont passé la nuit du 2 au 3 avril.

Chacun de ces personnes devra faire une déclaration pour être rattaché à des catégories prévues et pour l'alimentation, et pour la consommation de charbon.

Lire la suite page 3

CASSIVE EST MORTE

(LIRE L'ARTICLE PAGE 4)

« La liberté des échanges condition de la paix »

M. Sumner Welles remet à M. Paul Reynaud un important memorandum économique. Le gouvernement français approuve les termes de ce document

Le diplomate américain sera aujourd'hui à Londres

(LIRE NOS INFORMATIONS EN TROISIÈME PAGE)



M. Sumner Welles a été reçu hier par le général Sikorski, président du Conseil polonais (61233)

LES CHARBONNIERS ITALIENS SONT RELÂCHÉS PAR L'ANGLETERRE

Le communiqué officiel suivant est publié ce soir à Londres :

Londres, 9 mars. — Le comte Ciano a reçu sir Percy Loraine qui l'informe que le gouvernement britannique avait décidé de relâcher, avec leur cargaison de charbon, les treize bateaux italiens détenus ces jours derniers.

3 • 3

Les bateaux italiens qui ne sont pas encore partis pour le voyage de retour avec leur cargaison de charbon quitteront sur l'Est les ports dans lesquels ils se trouvent à présent et aucun nouveau cargo italien ne sera ensuite envoyé dans ces ports pour prendre du charbon à bord.

Il est à espérer que le décret relatif aux licences d'exportation, pris par M. Gentin, remédiera à cette situation.

Claude MARSAN.

(1) Voir *Le Jour-Echo de Paris* des 8 et 9 mars.

Lire la suite page 2



Une rue de Viipuri après les bombardements des avions soviétiques (60918)

DIMANCHE 10 MARS 1940 0.50
ÉDITION DE PARIS — 5 HEURES

LES COMMUNIQUÉS DU 9 MARS

MATIN : Rien à signaler.

SOIR : Journée marquée par l'échec de plusieurs patrouilles ennemis. Nous avons fait quelques prisonniers. Recrudescence de l'activité aérienne.



Le roi et la reine d'Angleterre visitent le duché de Cornouailles. Les voici au milieu de la foule à leur arrivée (4712)

Faut-il être appelé pour agir ?

IMPORTANTS ENTRETIENS franco-anglo-turcs

Le général Jaunaud et sir William Mitchell sont à Ankara

Ankara, 9 mars. — Le Conseil suprême de la Défense nationale s'est réuni aujourd'hui et a examiné la présence de M. James Innes et avec la participation de tous les membres du cabinet et de ceux de l'état-major général.

Le général Jaunaud, commandant des forces aéronautiques en Syrie, et l'Air-Marshal sir William Mitchell, commandant en chef de la Royal Air Force, dans le Moyen-Orient, accompagnés de leurs officiers d'état-major, sont arrivés, hier, à Ankara, en wagon spécial venant de Beyrouth.

Lire la suite page 3

LIRE DEMAIN : L'ARTICLE DU GÉNÉRAL BRÉCARD

du cadre de réserve.

UNE CONSULTATION du « Jour-Echo de Paris »

« FAUT-IL REJOUER DU WAGNER EN FRANCE ? »

A propos de la réapparition du nom du dramaturge allemand sur les affiches parisiennes, M. Henri Büsser nous dit : « Tout Hitler est dans la « Tétralogie » et nous avons devant nous la ligne Siegfried ».

par Pierre BERLIOZ

UNE de nos grandes associations symphoniques ayant affiché pour sa séance dominicale quelques fragments d'œuvres de Richard Wagner,

Le 11 mars 1938, l'Autriche, menacée d'assassinat, ne nous a pas appelés. Nous n'avons pas bougé. Quelques jours après, M. Seiss-Inquart appela Hitler !

Le 15 mars 1939, la Tchécoslovaquie ne nous a pas appelés. Nous sommes demeurés passifs. Quelques jours après, M. Hacha appela Hitler !

Si, parce que la Suède, terrorisée par l'Allemagne, aura terrorisé à son tour la Finlande, celle-ci ne nous appelle pas, nous ne garderons pas, ne soit bientôt appelé ! Et ce qui sera vrai pour la Finlande le sera sans doute ailleurs dans un avenir prochain.

FERNAND-LAURENT.

EN TROISIÈME PAGE :

Les trois jours consécutifs sans viande

avec la Symphonie fantastique de Berlioz, s'est vue invitée au haut lieu à modifier son programme.

Aurons-nous un cas Wagner



et reverrons-nous la polémique qui pendant la Grande Guerre, de 1914-1918, divise les musiciens français ?

On se souvient du geste du grand Camille Saint-Saëns levant l'étendard de la révolte contre le culte wagnérien, et ses brillantes passes d'armes littéraires avec Paul Souday, auteur des *Bernard Impérations de Canille*, et dont le patriotisme était indiscutable.

A la vérité, Richard Wagner fut banni de notre vie musicale pendant toute cette période cruciale.

Il ne faisait sa réapparition à l'Opéra que le 5 janvier 1921, avec *La Walkyrie*, dirigée par Camille Chevillard.

Depuis le 1^{er} septembre 1939 son nom a de nouveau disparu de nos programmes. Une résurrection est-elle opportune ? Quels peuvent en être les bienfaits ou les dangers ? Et les arguments qui avaient dressé l'opinion publique en 1914 sont-ils encore valables ?

C'est ce que nous avons demandé au compositeur Henri Büsser, membre de l'Institut, qui dirige l'Opéra-Comique avec la compétence que l'on sait et dont la classe de composition du Conservatoire a formé toute une génération de musiciens français.

Le cas Wagner est complexe, nous dit Henri Büsser. Il ne me paraît pas opportun de l'agiter en ce moment. Mon opinion est qu'il faut encore écarter Wagner de nos programmes.

« Non en tant que musicien, naturellement ; il faudrait, à ce compte, aussi bien proscrire Beethoven ou Schumann. »

Malheureusement, l'œuvre de Wagner présente une psychologie bien particulière. Sans aller reprendre toute la haine que l'homme avait vouée à la France, ce que nous réprouvons dans son œuvre, et que la période cruelle que nous traversons rend encore plus sensible, c'est cette exaltation constante de la violence et de la force.

« La *Tétralogie* contient en puissance toutes les théories d'Hitler. Ce sont le vol, la trahison et le meurtre qui sont le prétexte de presque tous les héros wagnériens, et ces héros sont des symboles pour Hitler, qui ne s'assimile que trop à eux, dès même qu'autrefois Guillaume II s'identifiait volontiers à *Lohengrin*, le chevalier du Graal.

On pourra objecter qu'ce moment en Allemagne on joue volontiers de la musique française, mais ceci est certainement le fait d'une propagande intéressée. On ne peut donc pas en faire étaut.

Croyez-moi, l'œuvre de Wagner, c'est le reflet de l'âme germanique, brutale et conquérante, c'est le visage de l'Allemagne éternelle ; mais au moment où la ligne où nos fils se battront peut-être demain s'appelle *Siegfried*, il ne me paraît pas opportun de lui prodiguer nos applaudissements. »

Pierre BERLIOZ.

VOYAGE EN INDOCHINE

Dans le grand amphithéâtre du Muséum, M. Edmond-Bianc a présenté hier deux films réalisés au cours de la mission franco-américaine composée de M. J. Delacour, F. Edmond-Bianc et J. Greenway en Indochine.

Ce premier film, *Le Haut Mékong*, nous fait revivre les moments les plus passionnantes de cette mission qui, après une rapide exploration du plateau du Tranhin, nous montre les splendeurs touristiques de la route de la reine Astrid.

Puis, dans la province du Haut Mékong, sur la frontière du Siam et de la Birmanie, où il n'y a que quatre Blanes, on peut voir la caravane de vingt-cinq chevaux traverser avec difficulté la jungle épaisse qui couvre les flancs des hautes montagnes de ce pays extrêmement sauvage.

La séance s'est terminée par *Les Boudies de Cambodge*, au cours duquel fut réalisée la première prise de vue d'un kouroph dans son habitat.

Les professeurs Bourdelle, Pellegrin et le général Andlauer assistaient à cette séance. — D. C.

POUR DONNER A LA FRANCE DE NOUVEAUX AVIONS

Dans certaines localités, deux maisons de quincaillerie sur trois sont fermées depuis la guerre. 80 % des magasins restés ouverts sont tenus par des femmes de mobilisées ou par de vieux parents. Ils sont courageux et travaillent, mais on ne sauraient leur faire gagner d'après ce qu'ils nous rapportent à reconnaître dans les innombrables papeteries administratives, dont la guerre nous a dotées.

Sont pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.

Il est trop facile de jeter la suspicion sur un honnête commerçant. Les dénonciations, les plus faillables, s'avèrent mal fondées, leur auteur n'encourt aucune sanction. Et s'il poursuit un but que nous connaissons bien, la fermeture de ceux qui ne veulent pas désespérer, il recommande un peu plus loin son triste manège.

C'est pourtant ces femmes et ces vieux parents que les services et le contrôle des prix poursuivent devant les tribunaux correctionnels, en les accusant de vendre plus cher ce qu'ils achètent plus cher. Cette injustice risque de causer le plus grand tort à la vie du pays.